



Régis Fabre

Partner

Avocat à la Cour, Régis Fabre est titulaire d'un DESS de droit privé, d'un Doctorat, et d'un DEA Propriété intellectuelle à l'Université de Montpellier.

En 1980, il crée son propre Cabinet avant de rejoindre, comme Associé, en 1995, EY Law où il a créé et développé le département Distribution / Concurrence et la ligne de services mondiale organisée dans cette spécialité.

Il rejoint Baker & McKenzie SCP en 2003 en qualité d'Associé.

Ses domaines d'expertise sont le droit de la distribution français et international, le droit de la concurrence national et communautaire et le droit de la promotion des ventes.

Il est également membre du Collège des Experts de la Fédération Française de la Franchise et Maître de conférences à l'Université de Montpellier.

Publications :

- Droit du commerce international, avec Mrs Mousseron, Raynard, Pierre (Litec 2003, 4^{ème} édition)
- Droit de la publicité et de la promotion des ventes (Daloz 2006, 3^{ème} édition)
- Guide pratique des achats (Litec 2002, 2^{ème} édition)
- Nombreux articles en matière de distribution et de concurrence.